



Admission à la marque NF - Béton prêt à l'emploi  
N° 3/284/1 du 26/12/2008

Reconduction de la marque NF  
N° 3/284/13 du 19/12/2019

## **BETON CONTROLE DU COMMINGES**

27 AVENUE SAINT JEAN  
FR-31800 VALENTINE

Centrale de : AVEZAC PRAT LAHITTE

La société est autorisée à apposer la marque NF-Béton prêt à l'emploi, en application des règles générales de la marque NF et du référentiel NF-Béton prêt à l'emploi, sur les bons de livraison des bétons conformes à la norme NF EN 206/CN : 2014.

Cette décision atteste que ces produits bénéficient de la marque NF au vu des résultats de contrôles internes à la société et après évaluation conformément au référentiel de la marque NF-Béton prêt à l'emploi.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Sa durée de validité est de seize mois à compter de la présente décision sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel NF 033.



SignatureFournisseur

**Franck LEBEUGLE**  
Directeur Général d'AFNOR Certification

Dossier suivi par :

CHEVILLON Benjamin - AFNOR Certification - Tél. 01 41 62 62 49  
Monsieur Arnaud DUPUIS - Sud-Ouest - Tél. 05 49 08 13 12

CERTI F 1796.1 - 01/2019